

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

ID: 074-247400567-20240919-DEL_2024_82-DE

MARCHES PUBLICS **AVENANT N°1**

EXE₁₀

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION D UN GYMNASE INTERCOMMUNAL

MARCHE N° 2023-05

B - Identification du titulaire du marché public

Mandataire du groupement :

Société SARL GATECC, représentée par M. CHANU Yannick, 4 rue du Bulloz, 74 940 Annecy-le -Vieux

Cotraitants:

Société SAS BRIERE ARCHITECTES Société PLANTIER Société CETRALP

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Le marché a pour objet la désignation d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation du gymnase intercommunal de la Mandallaz sur la commune de Sillingy

Date de la notification du marché public : 05/03/2024

Durée d'exécution du marché public : 22 mois.

Montant initial du marché public :

Taux de la TVA : 20%

• Montant HT : 97 500 € HT

Montant TTC: 117 000 € TTC

D - Objet de l'avenant

Envoyé en préfecture le 24/09/2024 Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

ID: 074-247400567-20240919-DEL

Modifications introduites par le présent avenant :

Pour établir le programme des travaux de réhabilitation et l'enveloppe financière prévisionnelle, un diagnostic technique a été réalisé.

Les avis formulés dans cet audit s'appuient sur une approche par échantillonnage statistique et ne prétendent pas formuler une analyse exhaustive des ouvrages examinés. Aucun sondage destructif, percement n'a été réalisé dans le cadre de ce diagnostic qui ne porte que sur les éléments visibles et visitables. Ce rapport a permis d'estimer le montant des travaux à 521 000 € HT.

Une équipe de maitrise d'œuvre a ainsi été retenu sur la base de ce montant de travaux.

Dans le cadre des études de projets, des investigations techniques plus poussées ont été menées et ont permis d'identifier des contraintes techniques nouvelles imprévues. (Renouvellement du plancher chauffant, remplacement de cloisons supplémentaire, modification en chaufferie...)

Le nouveau montant des travaux de réhabilitation s'élève ainsi à 722 200 € HT.

Le présent avenant a pour objet :

- D'établir le montant définitif du forfait de rémunération conformément à l'article 6-2 du CCAP.
- De modifier la répartition des honoraires entre co-traitants suivant annexe 2 de l'acte d'engagement jointe.

+ 44.85 %

Incidence financière de	l'avenant :			
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :				
	Non		Oui	
Montant de l'avenant :				
 Taux de 	la TVA :	20 %		
Montant	HT:	43 730 € HT	-	
Montant	TTC:	52 476 € TTC		

Nouveau montant du marché public :

Taux de la TVA: 20%

% d'écart introduit par l'avenant :

Montant HT: 141 230,10 € HT Montant TTC: 169 476,12 € TTC

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

ID: 074-247400567-20240919-DEL_2024_82-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Société SARL GATECC , représentée par M. CHANU		
Yannick, 4 rue du Bulloz, 74 940 Annecy-le -Vieux		

: - Signature du pouvoir a	ljudicateur ou d	e l'entité adjudicatrice
----------------------------	------------------	--------------------------

Pour la CCFU,

A:....., le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

EXE10 - Avenant n°1

Moe Gymnase

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 24/09/2024 Reçu en préfecture le 24/09/2024 Publié le 25/09/2024

ID: 074-247400567-20240919-DEL_2024_82-DE

En cas de remise contre récép	■ En cas de remise contre récépissé :			
Le titulaire signera la formule ci-desso	us:			
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »			
	A le			
	Signature du titulaire,			
En cas d'envoi en lettre recom	mandé avec accusé de réception :			
En cas de notification par voie	électronique :			
(

Date de mise à jour : 01/04/2019.

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024

ID: 074-247400567-20240919-DEL_2024_82-DE

forfait de Moe retenu : 141 230,10 € HT

Tableau de répartition des honoraires

Montant des travaux estimé stade DCE: 722 200 € HT

taux de maitrise d'œuvre : 18,71 %

		Part de	Part de	Part de	Part de
Eléments	total global € HT	BRIERE ARCHI	PLANTIER	CETRALP	GATECC
DIAG / ESQ	2 301,23 €			2 301,23 €	
AVP	13 746,41 €	4 571,98 €	1 523,99 €	4 602,46 €	3 047,98 €
DCE (PRO + EXE v1)	33 619,27 €	7 619,96 €	1 523,99 €	13 807,37 €	10 667,95 €
ACT	8 397,20 €			2 301,23 €	6 095,97 €
EXE v2	2 495,12 €			2 495,12 €	
DET	47 545,99 €	693,09 €		5 267,49 €	41 585,41 €
OPC	16 634,17 €				16 634,17 €
AOR	7 346,76 e	693,09 €		1108,94 €	5 544,72 €
PC	9 143,95 €	9 143,95 €			
TOTAL	141 230,10 €	22 722,07 €	3 047,98 €	8 871,55€	63 764,30 €
% par co traitant		1.87 %	2,16 %	11,99 %	86,14 %

Envoyé en préfecture le 24/09/2024 Reçu en préfecture le 24/09/2024 521

ID: 074-247400567-20240919-DEL_2024_82-DE